

# PARCOURS DE L'ENFANT

Comment se passe l'accompagnement d'un enfant au CAMSP ?  
Trois niveaux d'intervention : le suivi-surveillance, le bilan et le suivi thérapeutique



J-0

## Demande de la famille avec adresseur médical

Information de la famille de la bonne réception du dossier

## Recueil d'informations complémentaires

Contact systématique de la famille par l'assistant de service social pour vérification et évaluation des éléments

J+ 1 mois

## COMMISSION D'ADMISSION PLURIDISCIPLINAIRE

La demande est soumise à la validation d'une commission composée de :

Médecin  
Directeur administratif  
Assistant administratif  
Assistant de service social  
Psychologue

## Réorientation de l'enfant

Si la situation de l'enfant ne relève pas du CAMSP

## Réorientation de l'enfant

par exemple, en SESSAD TSA précoce

J+ 3 mois

## BILAN AU CAMSP

s'il n'a pas été réalisé au préalable

- 1 Inscription sur liste d'attente
- 2 Admission pour bilan
- 3 Nomination du coordinateur de projet
- 4 Réalisation des consultations et évaluations
- 5 Réunion de projet personnalisé avec les parents, les professionnels de santé et les partenaires

Bilan + 3 mois

## SUIVI THÉRAPEUTIQUE

après bilan au CAMSP ou en externe

- 1 Inscription sur liste d'attente
- 2 Phase d'admission si le bilan a été réalisé en externe
- 3 Mise en œuvre des modalités d'intervention
- 4 Actualisation du projet personnalisé

2 ans 1/2 max

## PROJET DE SORTIE DE L'ENFANT

Réorientation de l'enfant vers le secteur médico-social, sanitaire ou libéral si sa situation ne relève plus du CAMSP ou si la durée maximum d'accompagnement de 2 ans et demi est atteinte

Mission de suivi de l'enfant sur 3 ans à partir de sa sortie du CAMSP

J+ 2 mois

Suivi-surveillance si nécessaire

Consultation médicale et accompagnement social

## Sortie de l'enfant

après consultation avec le médecin si ce dernier évalue que la situation de l'enfant ne relève plus du CAMSP

